

# Environnement et Décentralisation



## Politiques de sauvegarde environnementale et sociale en conformité avec les exigences des bailleurs de fonds



### Objectifs de la formation

- ✓ **Connaitre** les politiques de sauvegarde environnementale opérationnelles de la Banque mondiale
- ✓ **Comprendre** les Outils de sauvegarde environnementale et sociale
- ✓ **S'informer** sur le partage des responsabilités
- ✓ **Maitriser** les mécanismes et outils de suivi et évaluation



### Public Cible

- ✓ Responsables en charge de l'environnement et du développement durable.
- ✓ Responsables de la conception de projets et de programmes de développement
- ✓ Cadres en charge de la préparation, du suivi et de l'évaluation des programmes et projets.
- ✓ Responsables de structures et d'agences de développement national ou régional
- ✓ Cadres techniques impliqués dans les projets notamment les chefs de projets



### Contenu de la formation

- 1 – Evaluations sociales et environnementales: un état des lieux**
- 2 – Mise en œuvre des politiques de sauvegarde dans le cycle des projets**
  - Quand faut-il démarrer le processus concernant les sauvegardes ?
  - Intégration des sauvegardes dans le cycle d'un projet
  - Objectifs des politiques de sauvegarde
  - Dimensions environnementale et sociale du développement
- 3 – Présentation concise des principales politiques opérationnelles de sauvegarde de la banque mondiale**
- 4 – Cadre juridique et institutionnel des sauvegardes**
  - En matière de sauvegarde environnementales et sociales
  - Les principales différences entre les politiques nationales et celles de la Banque mondiale
- 5 – Outils de l'évaluation sociale et environnementale**
  - Cadre de Gestion sociale et environnemental (CGES)
  - Objectifs Cadre de Politique de Réinstallation (CPR)
  - Caractéristiques Vue d'ensemble du processus de criblage des projets
  - Divulgence, publication et communication
- 6 – Programmes axes sur les résultats caractéristiques générales**
  - Types d'évaluations conduites par la Banque dans le cadre d'un PPR
  - Objet des évaluations Principes de base de la PO 9.00 Procédures de l'ESES
- 7 – Consultations du public, gestion des plaintes et communication**
- 8 – Partage des responsabilités**
- 9 – Défaillances, défis et contraintes des sauvegardes**